

L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre, le Comité de Bassin Limousin Périgord du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Gilles BEGOUT

**Convocation faite le 06 octobre 2025**

**Présents titulaires (3) :**

- Monsieur BEGOUT Gilles pour Limoges Métropole
- Monsieur GEORGIADES Olivier pour la Communauté d'agglomération de Grand Périgueux
- Monsieur PRADAYROL Christian pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive

**Présents suppléants (1) :**

- Monsieur Philippe JANICOT pour Limoges Métropole

**Absents excusés (9) :**

- Monsieur AUROY-PEYTOU Thierry pour la Communauté d'agglomération Bergeracoise
- Monsieur BAGNOL Gérard pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
- Monsieur CHANTEGREIL Florian pour la Communauté d'agglomération de Grand Périgueux
- Monsieur EMON Jacky pour Région Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur GUILLAUME Serge pour la Communauté de communes Haute-Corrèze
- Monsieur LAGEDAMONT Jean-Marie pour Limoges Métropole
- Monsieur LEJEUNE Etienne pour la Région Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur RINGENBACH Daniel pour la Communauté d'agglomération Tulle Agglo
- Monsieur ROUGEOT Patrick pour la Communauté d'agglomération du Grand Guéret

---

**AVIS 2025\_002 : ELABORATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES D'AIDE A LA DECISION (PRECONISATIONS DE DIMENSIONNEMENTS ET PREIMPLANTATIONS DES SERVICES DE MOBILITE).**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

**Vu** les statuts de Nouvelle-Aquitaine Mobilités modifiés,

**Vu** les délibérations n°2018\_11 et 2025\_004 des Comités Syndicaux du 29 octobre 2018 relative à la composition des bassins de mobilités et du 03 février 2025 relative à la désignation des délégués de bassin,

**Considérant** la compétence obligatoire de Nouvelle-Aquitaine Mobilités en matière de coordination des offres de transports de ses membres,

**Considérant** la volonté des membres de Nouvelle-Aquitaine Mobilités d'avancer de façon concertée vers une meilleure articulation de leurs offres de transport respectives avec pour objectif de concevoir un réseau de transport « unique », hiérarchisé, lisible aux yeux des usagers et dépassant les frontières institutionnelles,

**Considérant** la nécessité de créer, aménager et équiper des lieux d'intermodalité permettant d'améliorer et de faciliter le parcours voyageur,

**Considérant** les résultats des études du Schéma Multimodal ainsi que des échanges issus des différents groupes de travail, comités techniques et ateliers,

**Considérant** la méthodologie proposée pour l'étude des pôles de mobilités :

- Validation de la typologie des pôles (rabattement, connexion, structurant) et de la politique de services lors du comité de bassin du 13 juin 2024,
- Une première phase d'ateliers à l'automne 2024 ayant permis de présenter les préconisations en termes de dimensionnement et préimplantation des services de mobilité,
- Une deuxième phase d'ateliers ayant pour objectif de finaliser les documents techniques de l'étude et la synthèse par pôle de mobilité,


**Considérant** que l'avis porte sur des documents techniques d'aide à la décision,

**Considérant** les délibérations et courriers/mails des collectivités suivantes :

- Tulle Agglo sur les 3 pôles de mobilité de son territoire (mail du 23/09),
- Agglo de Brive sur les 4 pôles de mobilité de son territoire (courrier du 24/09),
- Grand Périgueux sur les 4 pôles de mobilité de son territoire (mail du 30/09),
- Communauté d'agglomération Bergeracoise sur les 5 pôles de mobilité de son territoire (mail du 29/09),
- Communauté Urbaine Limoges Métropole sur 1 pôle de mobilité de son territoire (mail du 14/08),
- Communauté de communes Haute-Corrèze sur 1 pôle de mobilité de son territoire (mail du 18/08),
- Communauté de communes Val de Vienne sur 1 pôle de mobilité de son territoire (courrier du 07/10),
- Communauté de communes Sarlat Périgord Noir sur 1 pôle de mobilité de son territoire (mail du 06/10),
- SNCF Gares&Connexions sur l'ensemble des gares du bassin Limousin - Périgord (mail du 06/10),

**Après en avoir débattu, le Comité de Bassin Limousin Périgord, à l'unanimité, donne un avis favorable :**

- **Sur l'ensemble des avis recueillis à l'échelle du bassin Limousin - Périgord,**
- **Sur le document technique de dimensionnement et la pré-implantation des services de mobilité dans les pôles de mobilité du bassin Limousin Périgord**

Le Président du bassin  
Limousin - Périgord,  
  
Gilles BEGOUT